

HONORAIRES 2023

BAREME D'HONORAIRES TRANSACTIONS

De 0 à 150 000 €	9 % avec minimum de 5 500 TTC
De 150.001 € à 250.000 €	8 % TTC
De 250.001 € à 350.000 €	7 % TTC
De 350.001 € à 450.000 €	6 % TTC
De 450.001 € à 550.000 €	5 % TTC
Plus de 550.000 €	4 % TTC

AVIS DE VALEUR AVEC RAPPORT ECRIT : FORFAIT DE 350.00 EUROS TTC.

CES TAUX S'ENTENDENT TVA COMPRISE AU TAUX DE 8,5 %

ILS COMPRENNENT LES PRESTATIONS DE VISITE, DE NEGOCIATION ET DE CONSTITUTION DU DOSSIER DE VENTE.

HONORAIRES 2023

1 - GESTION

8.50 % H.T + TVA (8.50 %) DU LOYER MENSUEL TTC

2 - LOCATION

HONORAIRES LOCATAIRES TTC (TVA au taux actuel de 8.50 %)

VISITE, DOSSIER, REDACTION - 8 EUROS DU M² TTC - ETAT DES LIEUX D'ENTREE : 3 EUROS DU M² TTC
DE LA SURFACE HABITABLE DU LOGEMENT.

HONORAIRES PROPRIETAIRES :

VISITE, DOSSIER, REDACTION - 8 EUROS DU M² TTC - ETAT DES LIEUX D'ENTREE : 3 EUROS DU M² TTC
HONORAIRES DE NEGOCIATION - 4 EUROS DU M² TTC.
DE LA SURFACE HABITABLE DU LOGEMENT.

3 - LOCATION PROFESSIONNELLE (6 ANS)

15 % TTC DU LOYER ANNUEL H.T
(A LA CHARGE DU LOCATAIRE)

4- LOCATION COMMERCIALE

15 % TTC DU LOYER ANNUEL H.T
(A LA CHARGE DU LOCATAIRE)

NOS HONORAIRES S'ENTENDENT TVA INCLUSE AU TAUX DE 8.5%